



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 89264

Texte de la question

Mme Ericka Bareigts alerte Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les risques de pharmacodépendance en France. De nombreux médicaments à caractère addictifs font en effet l'objet d'un usage abusif de la part de leurs consommateurs. Cet usage détourné met en danger la santé de nos concitoyens et contribue au déficit de la sécurité sociale. Il peut également faire l'objet de trafics criminels contribuant à l'insécurité. Ainsi, entre La Réunion et l'Île Maurice voisine, un trafic lucratif de Subutex, médicament substitutif à l'héroïne remboursé en France mais interdit à l'Île Maurice, s'est mis en place et tend à dégrader les relations diplomatiques de la France avec cette île. La littérature scientifique abonde sur les risques de la pharmacodépendance, soulignant que ce problème est sous-estimé par les patients et par les pouvoirs publics. Elle lui demande donc de lui préciser les moyens mis en œuvre et les politiques publiques mises en place afin de lutter contre ce fléau, particulièrement en ce qu'ils auraient trait à la coopération internationale contre les trafics en provenance du territoire national français et aux partenariats avec les entreprises du secteur pharmaceutique.

Données clés

Auteur : [Mme Ericka Bareigts](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89264

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7327

Question retirée le : 15 mars 2016 (Fin de mandat)